



COLLEGE ABBE NOEL
Rue du Collège, 4 – 5310 Eghezée

Matricule n°241.9.092.003
Tél. : 081.81.02.10
Fax : 081.81.02.39

PROJET D'ETABLISSEMENT



Introduction

Le texte suivant constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté de nous mettre en projet, de donner du sens à l'école, de responsabiliser tous les acteurs et partenaires de notre système éducatif et enfin, de remplir notre mission telle que définie dans le décret du 24 juillet 1997.

Ce document formalise un projet collectif. Il représente une référence pour les élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur et acteurs externes. Il sera communiqué et évalué.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

1.

Dimension pastorale

Dans le respect de la liberté de conscience de chacun, nous voulons ouvrir l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et à Dieu, tel que le Christ nous l'a fait connaître.

- ❖ Sensibilisation de toute la communauté éducative aux valeurs évangéliques par divers témoignages, activités ou rencontres.



- ❖ Marches de Carême au profit d'œuvres caritatives ou sociales, messe des classes terminales en fin d'année...



- ❖ Intégration d'une démarche pastorale par des temps d'intériorité, des journées de réflexion, des retraites (retraites en monastère ou retraites sociales).



- ❖ Participation des élèves de 6P aide familial(e) et 7P aide soignant(e) au pèlerinage diocésain de septembre à Lourdes, dans le cadre de l'Hospitalité.



2.

Au 1^{er} degré



Nous voulons promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions.

- ❖ Activités d'accueil des élèves de 1^{ère} année et de leurs parents dès la rentrée.



- ❖ Activités communes entre les enseignants et directions de l'école fondamentale Abbé Noël et du Collège Abbé Noël



Plan d'actions collectives (PAC)

1) Organisation du premier degré.

- En 1^{ère} année : renforcement de la formation commune par l'organisation d'une heure de latin, d'une heure d'informatique (maîtrise des outils, recherches, utilisation responsable des réseaux sociaux) toute l'année et d'une heure d'initiation à la culture antique et socio-économie par demi-année.
- Organisation d'une heure de « Méthodes de travail du secondaire » en première année.
- En deuxième année, ouverture à l'orientation par l'organisation d'activités complémentaires variées en cohérence avec l'offre d'enseignement aux deuxième et troisième degrés (2 heures à choisir parmi : latin, éducation scientifique, socio-économie ou électricité ; 1 heure à choisir parmi : informatique, art culinaire, mécanique, activités artistiques). Les combinaisons électricité-art culinaire ou électricité-mécanique sont impossibles.
- Organisation d'un premier degré différencié.

2) Actions structurelles et pédagogiques.

- Organisation d'une remédiation en français, mathématique et langues modernes ainsi que d'un programme d'aide aux devoirs et de soutien scolaire.
- Accompagnement des élèves en difficulté dans tout le degré par la mise en place d'un PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) : il peut simplement indiquer le suivi d'une remédiation et peut aller jusqu'à l'élaboration d'une grille spécifique et particulière selon un temps déterminé par le conseil de classe.
- Conseils de classe organisés de manière régulière (octobre et mars).
- Collaboration avec les parents.
- Collaboration avec le CPMS pour déterminer le projet personnel de chaque élève et ainsi l'aider lors de son orientation.

3) Dispositifs pédagogiques :

- Harmonisation du rythme des apprentissages et des questions d'examens par un travail en équipes pédagogiques.
- Collaboration et contacts avec les parents dans le cas de difficultés récurrentes.
- Conseils de classe d'octobre, décembre et mars qui permettent d'évaluer le PIA, de l'adapter ou d'en soumettre un à un élève en difficulté.

4) Ressources internes et externes :

- Equipes de professeurs : « Dys », PIA et gestion mentale.
- CPMS.
- Conseillers pédagogiques du diocèse.
- Cellules de conseil et de soutien pédagogique.
- Service d'Accrochage Scolaire (SAS « Aux Sources » de Hannut).
- Service PSE.
- La logopède de la Sitrée.

5) Evaluation des dispositifs.

L'évaluation des dispositifs se fera lors des conseils de classe de juin et/ou au cours de l'organisation d'ateliers pédagogiques de fin d'année. Nous envisagerons de prendre en compte le point de vue organisationnel, le point de vue de l'efficacité par le biais des chiffres (de réussite), l'évaluation des ressources humaines impliquées dans les dispositifs, l'évaluation de la formation continuée et l'évaluation des partenariats avec les ressources externes.

Notre volonté est d'accompagner le jeune au cours de ces deux années de forte transformation et de l'aider à devenir responsable de son choix.

- ❖ Promotion de la collaboration des professeurs des 3^{èmes} et 4^{èmes} années à l'intérieur des branches et des sections pour une meilleure orientation des élèves.
- ❖ Organisation, dans la grille horaire, d'un cours de méthode de travail en 4^{ième} année de l'enseignement général.
- ❖ Mise en projet dès le début de l'année des élèves des 4^{èmes} années : les élèves de 4^{ième} de l'enseignement général clôturent le cours de méthode par la présentation d'un TF4, les élèves de 4^{ième} de l'enseignement technique et professionnel présentent un travail lié à leur orientation.
- ❖ Rencontres individuelles organisées entre professeurs et élèves à Noël et en juin. Les élèves ont la possibilité de consulter leurs examens et, avec leur professeur, de prendre conscience de leurs erreurs afin de pouvoir y remédier.
- ❖ Présentation des orientations possibles au 3^{ème} degré par les professeurs, les élèves et par des visites ou rencontres avec des partenaires extérieurs.



Nos futurs diplômés.

Notre pédagogie s'efforce d'être orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie étudiante, sociale et professionnelle.

- ❖ Rencontres individuelles organisées entre professeurs et élèves à Noël et en juin. Les élèves ont la possibilité de consulter leurs examens et, avec leur professeur, de prendre conscience de leurs erreurs afin de pouvoir y remédier.
- ❖ Au 3^{ème} degré général, promotion de la réflexion sur la connaissance de soi et organisation d'activités favorisant la maturation par les élèves de leur choix d'études et des choix professionnels qui en résultent : visite au CIO, trois jours de stage d'observation dans le milieu professionnel, travail de fin d'études (T.F.E) portant sur la découverte du monde des études supérieures, des professions et de leurs exigences.
- ❖ Découverte pour les élèves du 3^{ème} degré de qualification des démarches concrètes liées à la vie professionnelle (ex. : entretien d'embauche, démarches vis-à-vis du FOREM et de l'ONEM, de la mutuelle, agence d'intérim, etc.)

- ❖ Dans l'enseignement qualifiant, les élèves sont mis en situation professionnelle concrète lors des stages et des épreuves intégrées.



- ❖ Collaboration avec les centres de compétences Technifutur, Technofutur et Technobel pour la formation professionnelle des élèves de 6P Métallier-Soudeur, de 6TQ Electricien-Automaticien et de 6TQ Technicien(ne) de Bureau.

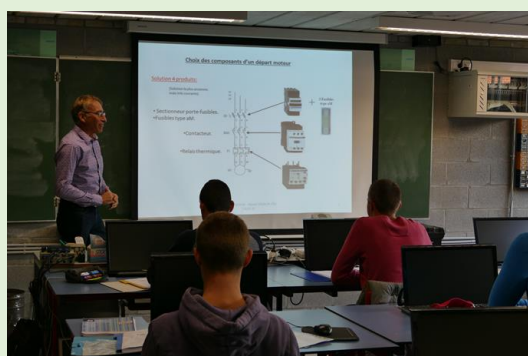


- ❖ 6P2 : participation à « étincelle d'or ».



Nous voulons pratiquer une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences.

- ❖ Attention particulière à ce que chaque élève acquière et améliore sa méthode de travail.
- ❖ Activités de remédiation et d'aide à l'apprentissage.
- ❖ Stages en entreprise pour les formations qualifiantes (cf. art. 53 du Décret).
- ❖ Collaboration des enseignants avec le monde de l'entreprise.
- ❖ Participation à des épreuves extérieures à l'école (Olympiades de math, Championnat Interscholaire de secrétariat, Prix Farniente, etc).
- ❖ Développement de la pédagogie des projets spécifiques à chaque option.
- ❖ Evaluation adaptée aux disciplines et aux filières.
- ❖ Souci constant d'amélioration de l'efficacité des conseils de classe.
- ❖ Formation continue des professeurs : compétences, processus d'apprentissages, nouvelles technologies. (CECAFOC, IFC et autres...)



- ❖ Aménagement de l'horaire en fonction de l'organisation d'activités et de formations.

- ❖ Participation au Salon du SIEP à Namur et mise en place d'activités professionnellement significatives pour les élèves de 6^{ème} Technicien(ne) de bureau.



- ❖ Activités qui portent à la conscience l'actualité et le quotidien : problématique du surendettement, assuétudes, sécurité routière.

- ❖ Parrainage des jeunes élèves par des élèves du degré supérieur.



- ❖ Correction collective des examens écrits en classe en janvier.

L'école est un milieu de vie à part entière où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

- ❖ Respect par tous des règles de vie en vigueur dans l'école: élèves, professeurs, éducateurs, personnel administratif et d'entretien, direction.
- ❖ Souci de la communication entre les différents partenaires de la communauté éducative.
- ❖ Accueil des 5èmes et 6èmes primaires de l'EFAN.
- ❖ Valorisation du contact entre élèves, professeurs, éducateurs, personnel administratif et d'entretien, direction.
- ❖ Valorisation du conseil des élèves et apprentissage du rôle de délégué de classe.
- ❖ Accueil des nouveaux professeurs, des intérimaires et des réaffectés par leurs collègues et la direction.

- ❖ Organisation d'activités sportives, socioculturelles (bibliothèque, visites, théâtre, rencontre avec des écrivains...), linguistiques, artistiques et festives mélangeant des élèves d'options, classes, âges différents.



- ❖ Lieux d'expression communs pour tous les élèves (valves, ...)
- ❖ Aide aux élèves à besoins spécifiques et aux élèves qui éprouvent des difficultés.
- ❖ Accompagnement spécifique des élèves originaires de l'enseignement spécialisé.
- ❖ Valorisation de l'engagement citoyen : équipe Amnesty International, voyage-citoyen...

7.

Cadre de vie et bien-être

Nous voulons assurer l'apprentissage d'une citoyenneté responsable et permettre à tous de devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

- ❖ Sensibilisation au respect de l'environnement par tous.
- ❖ Responsabilisation de tous dans le nettoyage des locaux et de la cour de récréation.
- ❖ Promotion d'un tri sélectif des déchets dans l'école et notamment dans les classes.
- ❖ Promotion d'une maîtrise plus efficace de l'énergie dans l'école : sensibilisation des élèves et des membres du personnel aux économies d'énergie.
- ❖ Attention constante au maintien de la qualité des locaux et à l'amélioration de la sécurité.

8.

Multimédia

Nous désirons donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de savoirs et de compétences.

- ❖ Utilisation à des fins pédagogiques de différents logiciels
- ❖ Recherche de documentation avec évaluation de la fiabilité des ressources issues du Net
- ❖ Utilisation de la messagerie électronique dans le cadre de cours, des stages, des échanges linguistiques
- ❖ Adaptation constante du bulletin électronique
- ❖ Education des élèves à une utilisation raisonnée des nouvelles technologies (NTIC)
- ❖ Modernisation de nos réseaux informatiques
- ❖ Equipements des classes en moyens informatiques et audiovisuels de pointe